Ils se disent « oui » le 12/12/2012

Une date de mariage inoubliable

Nalan Yurtlak et Gazi Kandemir se sont mariés à l'hôtel de Ville de Verviers ce mercredi, soit le 12-12-12. Une date très symbolique pour marquer le coup. Mais pas de superstition là-dessous, juste un petit clin d'œil sympa.

Il n'ont pas poussé le détail jusqu'à se marier à 12h12... ■ N. LAMBERT

Célébrer un mariage un mercredi après-midi, voilà qui n'est pas chose courante. Le conseiller communal Freddy Breuwer a pourtant scellé l'union de Nalan Yurtlak et Gazi Kandemir hier après-midi à l'hôtel de Ville de Verviers. Il faut dire que la date était toute symbolique: on était le 12 décembre 2012.

« *C'est ma cousine qui a eu l'idée,* explique la jeune mariée. *C'était il y a un mois environ. Nous avons tout de suite trouvé que c'était une bonne idée. Ca s'est fait comme ça, très simplement. Nous avons envoyé les invitations dans la foulée. Une cinquantaine de personnes était présente à l'hôtel de Ville.* »

« MON MARI N'A AUCUNE EXCUSE S'IL OUBLIE LA DATE DE NOTRE MARIAGE »

D'après Maxime Degey, l'échevin de l'Etat civil, ce genre de demandes reste assez rare : « *De nombreux couples veulent se marier le jour de la Saint-Valentin, mais je ne me souviens pas d'avoir célébré un mariage le 11/11/11.* »

Ce couple était le seul à vouloir s'unir hier à Verviers. « *Je pensais qu'on serait plus nombreux, sourit Nalan. Une date pareille, ça n'arrive quand même pas tous les jours! Je sais qu'en Allemagne, à Bruxelles ou en Turquie par exemple, de nombreux couples se sont mariés hier. Nous ne sommes pas superstitieux, nous voulions juste marquer le coup. Puis mon mari n'aura aucune excuse s'il oublie la date.*« (Rires)

Et si vous vous demandez pourquoi, tant qu'à faire, ils ne se sont pas dit oui à 12 heures 12: la réponse est finalement très simple: « *On n'y a pas pensé...* » ■

JEAN-PHILIPPE EMBRECHTS

CALENDRIER

Plus que 88 ans à attendre...

« Se marier une date pareille, ce n'est pas courant », expliquait hier Nolan Yurtlak pour expliquer son choix. Et on ne peut pas tout à fait lui donner tort.

Si les dates de ce type se sont multipliées ces dernières années (le 11-11-11, le 10-10-10, etc.), bon nombre d'entre nous ne verra pas la prochaine. Il n'existe en effet de 13e mois que sur certaines fiches de paie...

Il faudra donc attendre un peu plus de 88 ans, jusqu'au 1er janvier 2101, pour assister à un tel événement. ■